

165
QUINZIÈME

CHRONIQUE D'ARCHÉOLOGIE BARBARESQUE

(ANNÉE 1919-1920)

PAR

M. LE DOCTEUR L. CARTON

Correspondant de l'Institut de France

Extrait de *La Revue Tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage, nos 144 et 145



TUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

5, rue Saint-Charles, 5

—
1921

Bibliothèque Maison de l'Orient



134307

QUINZIÈME

CHRONIQUE D'ARCHÉOLOGIE BARBARESQUE

(1919-1920)

I

Varia

En ouvrant cette chronique, j'ai la douleur d'enregistrer le décès d'un des archéologues les plus respectés et les plus aimés de la capitale, Héron de Villefosse. La guerre l'avait fort affecté, et la plupart des lettres qu'il m'écrivit durant la grande tourmente étaient empreintes d'une grande tristesse. Si cet esprit éminemment patriotique eut la consolation d'assister à la Victoire, sa santé ébranlée ne l'y laissa pas survivre longtemps. C'est au printemps de 1919 qu'il s'est éteint.

D'autres diront son œuvre scientifique, la place qu'il occupa à l'Académie des Inscriptions et au Musée du Louvre, qui était sa véritable demeure spirituelle, dans le vaste cabinet de travail encombré d'objets antiques et de notes où il recevait ses visiteurs avec tant de simplicité.

Ce que je dois rappeler ici, c'est l'inépuisable bienveillance qu'il montra à tous les chercheurs de province, et en particulier aux volontaires de la science africaine, dont il était le conseil et l'appui. Les plus modestes d'entre eux étaient sûrs de trouver auprès de lui la parole réconfortante et l'avis qui les guidait dans leurs travaux. Bien des vocations scientifiques lui doivent sans doute d'avoir pu se développer.

Personnellement, je garde le souvenir d'une visite qu'il fit, sous ma conduite, aux ruines de Carthage. Je pus ainsi lui montrer, sur le vif, un Vandale moderne sortant du trou qu'il avait creusé en terre, à la manière des laupes, tenant un couffin rempli de débris antiques.

La destruction des ruines, que je signale au jour le jour depuis tant d'années, ne s'est, hélas, pas encore ralentie. J'ai pu intéresser à cette question un écrivain qui s'est illustré par tant de belles pages sur l'Afrique Mineure, M. Louis Bertrand, dont le caractère ne permet pas de suspecter la sincérité. On a lu avec intérêt l'appel qu'il a lancé, cet été, dans la *Revue des Deux Mondes*, sous

un titre suggestif : « *Les Villes d'Or* », et qui vient d'être édité en brochure.

Une des principales causes de l'état d'abandon dans lequel se trouvent beaucoup de ruines de Tunisie est due à l'insuffisance des ressources dont dispose l'Administration. Je n'en veux pour preuve que l'importance des travaux exécutés en Algérie, comme je l'indique plus loin.

Au Maroc, qui a bien moins de ruines romaines que la Tunisie (1), une somme de dix millions a été affectée, dans le futur emprunt, au Service des Antiquités et Arts.

Pourquoi notre colonie s'est-elle vu refuser l'autorisation d'attribuer, dans le futur emprunt, un simple million au Service des Antiquités ? Je rends hommage aux membres de la Conférence Consultative qui, sur la proposition de M. Gounot, ont accordé un crédit de 150.000 francs au Service des Antiquités tunisiennes.

Une nouvelle réglementation dont on s'accordait, depuis 15 ans, à reconnaître la nécessité, a été signée par M. Etienne Flandin le 8 janvier 1920.

A la même date, le Résident Général a rendu un décret visant spécialement les ruines de Carthage.

A Carthage, la dévastation continue par suite de l'extension des habitations et des constructions sur l'emplacement desquelles les sondages prescrits par la loi ne sont pas exécutés.

Dans le territoire de Salammbô, tout un quartier, actuellement couvert d'enclos et de villas, est devenu inaccessible aux recherches. Le grand emplacement dallé dont j'avais signalé il y a quelques années la présence a complètement disparu. On a reconnu ainsi, au Koudiat-el-Heurma, et dans les alentours, l'existence d'une vaste nécropole chrétienne.

L'augmentation du prix des matériaux de construction pousse les indigènes à s'attaquer à tous les moellons apparents qu'ils négligeaient auparavant. J'ai notamment surpris et signalé au Service des Antiquités des charretiers qui avaient ouvert une carrière dans les Thermes d'Antonin.

D'autres dévastations plus graves encore et sur lesquelles je n'insisterai pas ici ont été commises.

En dehors de Carthage, la dévastation des ruines continue soit

(1) Mais l'art arabe y est plus développé.

par le seul effet de leur abandon, soit par suite des déprédations commises.

On me rapporte que deux fermes auraient été construites à Ségermès aux dépens des ruines.

A Bulla Regia, à plusieurs reprises, les portes des palais souterrains ont été enfoncées ou enlevées, les serrures volées, plusieurs mosaïques détériorées.

En Algérie on a signalé (1) le saccage, par une équipe de pénitentiaires employés à défoncer une vigne, des restes d'une église renfermant des sarcophages, des colonnes, etc.

Au Maroc, — mais dans la zone espagnole, — M. de la Martinière, qui en fut un des premiers explorateurs, a constaté (2) qu'après avoir détruit une forêt d'oliviers séculaires, on s'attaque aux ruines de Lixus. « Le superbe mur phénicien qui, écrit-il, avait fait l'admiration de Barth et de Tissot et qui demeurait l'orgueil de la ville antique, est débité en caillasse. »

A côté de ces constatations, il faut signaler le gros effort fait en Algérie pour la mise en valeur et la restauration des ruines. Le mausolée punique de la Souma, dit M. Maguelonne, dans le *Réveil de Constantine*, est en pleine reconstruction et de grands travaux de restauration sont faits au tombeau de la Chrétienne (3).

En ce qui concerne les fouilles et les consolidations, on verra plus loin ce qui a été fait dans beaucoup de grands ensembles : Timgad, Lambèse, Madaure, Khamissa, Djemila, etc.

En Tunisie, des fouilles ont été poursuivies à Carthage, Dougga, Bulla Regia, Sbeitla, Pont-du-Fahs, etc., et diverses restaurations, dont quelques-unes importantes, y ont été faites.

La promulgation des lois sur les antiquités, l'attribution aux ruines de la colonie, par la Conférence Consultative, d'une somme de 150.000 francs, dont une bonne partie à affecter à Carthage, et qui, il faut l'espérer, sera renouvelée ou augmentée les années suivantes, la création d'un Syndicat des Communes de la presqu'île carthaginoise sont des moyens qui permettront d'apporter certaines modifications à la situation actuelle.

Je dois ajouter à cette énumération la création d'un « Comité des Dames Amies de Carthage » dont le but est d'aider, par tous les moyens en son pouvoir, ceux qui s'emploient à mettre en

(1) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1920, p. 123.

(2) *Bull. archéol.*, 1918, p. CLIII.

(3) A. BALLU. *Revue Africaine*, 1920, p. 297. *Rapport sur les travaux de fouilles et de restauration exécutés en 1919.*

valeur le site et ses ruines. Par une subvention, il a mis à même le R. P. Delattre de dégager les célèbres tombeaux puniques de Byrsa, envahis par la boue et les herbes, et menacés par l'éroulement des murs affouillés à leur base. Il a apposé, dans plusieurs ensembles antiques, des flèches, des inscriptions indicatrices ou des plans détaillés des monuments, obtenu des propriétaires les autorisations nécessaires pour relier entre eux, par des sentiers, certains édifices, placé dans la gare de Carthage une grande carte en couleur des ruines que les visiteurs consultent avec intérêt, obtenu de l'obligeance de M. Mourgnot, Directeur général du Service des Antiquités, qu'il fasse placer aux principaux carrefours des poteaux indicateurs indiquant la direction et la distance des ruines et portant un numéro qui renvoie à ceux de la carte, les plaques de ces poteaux ayant les mêmes couleurs que celles posées dans les ruines par les Dames Amies de Carthage : caractères noirs sur fond jaune.

Ce Comité qui, après six mois d'existence, compte plus de 300 adhérents et plusieurs sections en France, a déjà reçu quelques dons importants. Il vient de publier et de mettre en vente une carte des ruines.

Il publie également un périodique intitulé « Carthage » renseignant sur son œuvre et ce qui se passe à Carthage.

Enfin, il vient de faire donner dans le théâtre antique la représentation d'une tragédie inédite de M. Louis Payen, *Tamyris*, dont l'interprète principale fut la grande tragédienne Madeleine Roch; cette grande manifestation artistique a été, de l'avis des grands journaux, un triomphe pour les organisateurs. La Présidente est Madame L. Carton.

Le Service des Antiquités de Tunisie vient de perdre, en M. Alf. Merlin, nommé à la Faculté des Lettres de Lille, un Directeur qui sut associer à un réel sens administratif une science courtoise, bien dans les traditions de cette Ecole Normale Supérieure dont, comme ses prédécesseurs, il était sorti.

II

Préhistoire, berbère, libyque, numide

Deux inscriptions libyques de Dougga mentionnent des magistratures civiles ou militaires dont le titulaire porte un nom numide ou punique (1).

(1) *C. r. de l'Acad. des Inscr.* 1919, p. 393.

M. Dincher a signalé (1) auprès de Tabarka une stèle grossière avec inscription libyque et représentation humaine.

Près d'El-Kseur (province de Constantine), on a trouvé sur des rochers des dessins en spirale très curieux (2).

Pour M. Mercier (3) le mot *Tucca* vient de *Takkou* ou *Koukou*, — en faisant abstraction du préfixe T, — qui signifie château fort. Il faut reconnaître que cette dénomination conviendrait bien à la forteresse numide de Dougga.

Je me demande à ce propos si le nom de *Tuccabor* n'est pas une combinaison des mots *Tucca* et *Bure*, ce dernier se rencontrant dans le nom de deux villes situées entre les précédentes *Thubursicu bure* et *Thimida bure* et signifiant, d'après Bertholon, col.

M. Raygasse a exposé (4) le résultat de longues recherches en un travail très documenté et de tenue fort prudente. Il a découvert les produits d'une industrie très ancienne et conclut à l'identité du moustérien de l'Afrique avec celui de la France.

Un faciès spécial au paléolithique africain consiste en outils moustériens pédonculés. Certaines pièces solutréennes étaient inconnues jusqu'ici en Afrique. Le solutréen et le moustérien ont dû se développer en même temps dans ces contrées.

Le même auteur a trouvé à Chéria (5) de nombreux sites avec des escargots non perforés. Ce gîte a de grandes affinités avec l'aurnagnacien.

M. F. Doumergue a énuméré (6) des stations à mégalithes et des foyers. De ces derniers, une vingtaine est inédite. Noter trois fragments de hache polie en ophite, la présence de poteries dans les foyers, l'existence de petits silex en forme de canifs. L'auteur pense que les foyers en plein air et ceux de certains abris paraissant dépourvus de poteries doivent être attribués au néolithique.

M. Raygasse a encore donné une étude comparative des gisements africains entre eux et avec ceux de France (7).

(1) *Bull. archéol.* 1918, p. cclvii.

(2) *C. r. de l'Acad. des Inscr.* 1919, p. 375. — Sur une libyque de la Mahouna : *Rec. de Constantine*, 1917-18, p. 225.

(3) *Recueil de Constantine*, 1917-18, p. 27.

(4) *Recueil de Constantine*, 1917-18, p. 274. *Observations sur les techniques paléolithiques du Nord-Africain.*

(5) *Ibid.*, p. 253.

(6) *Bull. Soc. Géogr. Oran*, 1919, p. 49. *Contribution au préhistorique de la prov. d'Oran.*

(7) *L'Anthropologie*, 1916, p. 353. *Etudes de paléthnologie moghrébine.*

Il a signalé des gisements préhistoriques dans l'oasis de Tablala (1).

Dans le Sahara, on trouve (2) des tombes appelées *Redjem* qui sont des tumulus, ou *chouchet*, en forme de tours. Le squelette y est accroupi ou allongé. Elles sont assez récentes. Leur répartition correspond à celle des peuples d'origine berbère. On l'a attribuée aux ancêtres des Maures et des Touaregs.

Il y aurait trois provinces sahariennes caractérisées, en Mauritanie par les chouchet, sur un soubassement circulaire que limite un mur en pierres sèches, haut de 50 à 60 centimètres; dans le Sahara occidental les tombes sont souvent entourées d'ornements en pierres. Dans le Sahara et la Mauritanie orientale les tombes reposent sur le sol et n'ont pas d'ornementation. Une quatrième province renferme des tumuli au centre d'un croissant ouvert à l'Est.

Deux pierres décrites par M. E. Gousse (3) paraissent être des *mensae* taillées dans des blocs grossiers.

M. Voinot signale (4), dans la grotte de Kifane-bel-Ghomari (Maroc), une grotte offrant la représentation du soleil et renfermant des silex, des poinçons, des aiguilles en os, de la période paléolithique.

Autour de Taza sont de nombreuses tombes, les unes plates, les autres à dossier, dont la description ne laisse pas bien voir l'époque. Elles renferment des cercueils en bois. Des chambres funéraires paraissent voisines des travaux et des puits qui sont peut-être des silos. Une partie de ces vestiges me semble punique.

Dans de nombreux ateliers de poteries on a trouvé un type de lampes qui est peut-être également punique.

M. le lieutenant Compardon a trouvé des gisements lithiques au confluent de l'oued Melouba et de la Molouya.

Il y a des stations préhistoriques à Guersif (5).

Au nord de Figuig, à Tigr, des rochers à rupestres offrent (6) le symbole de Tanit, le svastika, l'empreinte de plante de pied, le fer à cheval, la palme, des caractères néo-puniques.

(1) *L'Anthropologie*, 1920, p. 111. *Les monuments lithiques du Sahara*, par R. CHUDÉZE.

(2) *Ibid.*, 1916, p. 441.

(3) *Recueil de Constantine*, 1917-19, p. 205.

(4) *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Oran*, 1920, p. 19 : *Taza et les Aiata*.

(5) *Bull. d'Oran, Ibid.*, p. 234.

(6) *L'Anthropologie*, 1916, p. 21. E. GAUTIER : *Nouvelles stations de gravures rupestres nord-africaines*.

A Ben-Smittir, sur de gros blocs de grès tombés de la falaise, sont d'autres figures : éléphant, lion, files d'éléphants, girafe ou antilope, bubale, autruches, vaches bâties d'une bonne exécution.

Des gravures plus récentes accompagnent les précédentes.

A l'oued R'ilan on voit un lion ayant entre les pattes un sanglier, — ce qui rappelle la gravure connue depuis longtemps du Kef Mes-siour, — des éléphants en file et des gravures plus récentes : caractères berbères isolés, fers à cheval, etc. C'est dans le même cercle de Beni-Figuig qu'est le bélier coiffé d'un sphéroïde.

III

Punique

A *Carthage*, sur la colline de Junon, on a trouvé (1), dans des tombeaux puniques, un peigne d'ivoire avec sphinx et taureau, et une statuette d'ivoire, haute de 16 centimètres, déjà décrite.

Ces sépultures seraient la plupart du VII^e siècle. Ce sont, en général, des fosses couvertes de dalles. Aucune n'a la forme d'un puits. Le mobilier, parfois disposé dans une niche, comprend le plus souvent deux oenochoés, l'une à bec trilobé, l'autre à bec discoïde. La lampe manque souvent. Il est étonnant qu'on ait trouvé dans ces sépultures anciennes des indices de crémation, l'incinération ne paraissant pas avoir été employée à Carthage avant le III^e siècle.

Les rares cas d'incinération antérieurs indiquent le mélange des peuples. La faveur croissante de la crémation, dès le début du III^e siècle, correspond à l'influence hellénique. Les plus anciennes sépultures connues de Carthage ont été découvertes sur la colline de Junon, à Byrsa, et dans le quartier de Douïmès-Dermèche. Aucune de ces sépultures ne remontant au delà de l'an 700, il subsiste un hiatus de 100 ans entre cette époque et celle à laquelle on attribue la fondation de Carthage.

A Ard-Morali, il y avait d'autres tombes avec puits d'accès rectangulaire orienté S.-E.-N.-O., la chambre étant dans le petit côté N.-O. Ces tombes sont caractérisées par des oenochoés en bronze, ce qui permet de les faire remonter au IV^e siècle, et probablement à la première moitié. La disposition des vases rituels, l'absence d'incinération et d'autres signes concordent avec cette opinion.

(1) M. MERLIN. *Bull. archéol.* 1918, p. 288. *Fouilles de tombeaux puniques à Carthage.* — M. EUSÈBE VASSEL. *Bull. archéol.*, 1918, p. 118.

Dans un tombeau punique (1), M. Merlin a trouvé une bague sigillaire portant un scarabée où est figuré un homme tenant un taureau par les cornes, un peigne en ivoire offrant d'un côté un taureau, de l'autre un sphinx coiffé du klast, un oiseau étant perché sur sa croupe; tous deux faisaient face à une fleur de lotus. Une statuette en ivoire représente une déesse coiffée à l'égyptienne, les mains pressant chacune un des seins. Des peignes semblables ont été trouvés en Espagne, et une effigie analogue à la statuette l'a été à Carthage. Il s'agit dans cette dernière du type chaldéen des déesses nourrices représentant la fécondité.

M. Merlin a présenté à l'Académie des Inscriptions un plan (2) à grande échelle de la région de Carthage dans laquelle, depuis 20 ans, divers explorateurs ont ouvert des tombes puniques, et montrant les superpositions à celles-ci, d'édifices romains. Une bibliographie de la question accompagne ce plan.

M. J. Chabot a entretenu l'Académie des Inscriptions d'un texte phénicien de Carthage gravé sur une table de pierre. C'est un tarif des ablutions à faire par des prêtres desservants des temples (3).

M. Eusèbe Vassel, confirmant (4) l'opinion qui place le Catadas à La Goulette, remarque que ce nom n'est autre que celui de la grande cité voisine Qart-Hadast.

M. Cecil Torr a voulu réfuter (5) mes théories sur les ports de Carthage sans tenir compte des arguments les plus importants que j'ai présentés à l'appui de ma thèse et en employant des arguments *ad hominem*. Je lui ai répondu en montrant, par l'opinion des auteurs qui l'ont jugé, combien il était peu qualifié pour se permettre des critiques de ce genre (6).

En Tunisie, aux Beni-Nefa, on a trouvé des chambres s'ouvrant sur un puits rectangulaire et fermées par une dalle ou un mur. Il y a souvent une niche devant la porte. Les rites de l'inhumation, de l'incinération et probablement du décharnement y voisinent (7).

Quatre tombeaux, dont un maçonné, violé, et trois creusés dans le roc, ont été découverts à *Gightis* (8). L'un renfermait une coupe à couverture noire et deux anses horizontales et à pied rappelant

(1) HÉRON DE VILLEFOSSE. *Bull. Soc. Nat. Antiq.*, 1917, p. 109.

(2) *C. r. de l'Acad. des Inscr.* 1920, p. 111.

(3) *C. r. de l'Acad. des Inscr.* 1919, p. 393.

(4) *Revue archéologique*, 1919, VIII, p. 286. *Le fleuve Catados*.

(5) *Revue Archéologique*, I, 1920, p. 373.

(6) *Revue archéologique*, 1921, t. VIII, p. 143.

(7) MERLIN. *Bulletin archéologique*, 1918, p. CCXLIX.

(8) MERLIN ET CONSTANS. *Bull. archéol.*, 1918, p. 124.

certaines poteries de Carthage; un autre, précédé d'un escalier, est à ciel ouvert, mesurant deux mètres de profondeur et de longueur et un mètre de largeur; il renfermait des vases et des lampes romains; le quatrième, sans escalier, offrait trois banquettes et des urnes à incinération. De beaux vases en verre étaient dans les deux derniers. Ces tombes sont, l'une d'époque carthaginoise, les autres romaines, ce qui montre la persistance d'un type de sépulture.

M. E. Vassel a signalé (1) des marques puniques sur anses d'amphores et treize balles de fronde en plomb provenant de La Manouba, avec des lettres puniques ou le signe de Tanit.

Au Maroc, on a trouvé à *Volubilis* (2) une statuette représentant un cavalier; le cheval manque. Il s'agit sans doute d'un vainqueur au concours hippique. L'œuvre est belle et doit remonter au v^e siècle av. J.-C.

Le journal illustré *France-Maroc* (3) décrit de nombreuses sépultures du genre *hanout* (4).

M. J. Bosco pense (5) que le radical *Lam* veut dire Aïn dans *Lambesara* (Aïn-Besara), la source du baumier dans *Lambiridi* (Aïn-Birdi), la source du jonc.

M. E. Vassel, dans ses *Etudes puniques* (6), dit admettre que les animaux représentés sur les stèles puniques figurent non des victimes, mais les symboles divins. Je possède pourtant une stèle où un bœuf ou taureau est représenté un genou antérieur fléchi, dans l'attitude de la bête qui succombe. L'auteur désigne le symbole de Tanit sous le nom de *sema*, qui offre l'avantage de ne préjuger de rien, mais, à mon sens, le défaut de pouvoir s'appliquer à d'autres signes.

Le bélier est toujours à gauche sur les stèles, à droite sur les monnaies, ce qui est dû à l'écriture. Il se rencontre surtout sur les stèles anépigraphes, bondit ou passe. Quatre fois il a un collier comme dans les rupestres de l'Algérie, etc.

Passant ensuite à la colombe, l'auteur remarque que la colombe unique est un attribut ou une amulette.

(1) *Bull. archéol.*, 1917, p. 118.

(2) THÉODORE REINACH - L. CHATELAIN. *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 57.

(3) 15 décembre 1913, p. 363.

(4) Sur un chien de bronze aboyant, de M.^e Chatelain. V. un article que je ne connais pas dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

(5) *Recueil de la Soc. Arch. de Constantine*, 1917-18, p. 81. *Toponymie phénicienne*.

(6) *Revue tunisienne*, 1919, p. 174, 299, 390, et 1920, p. 217 et 306.

La « loi de symétrie » qui régit la disposition des animaux affrontés serait pour lui, non égéenne, mais chaldéenne. Il aurait fallu un mobile mystique pour faire de cette idée une loi. Dans la tabale juive, le nombre 2 est néfaste, 3 parfait, d'où l'habitude de répéter l'un des deux objets. Il y a du reste souvent trois objets différents pour obtenir le nombre 3.

Le dieu enfant que Gauckler assimile à *Men lunus* et qui a des attributs divins : colombe, pain, raisin, croissant renversé sur le disque et croissant seul, est donc une divinité lunaire, champêtre et parfois chthonienne. L'auteur l'identifierait au dieu auquel l'épigraphie applique le nom de *Frugifer* : *Plutus* ou Saturne.

Après avoir étudié la colombe dans les différentes contrées, il conclut que ce symbole n'est pas d'origine phénicienne. Qu'il a pu être donné à Cypré par la Crète, à moins qu'il n'ait fait partie du fonds commun aux Egéens de la pierre polie. Mais ce doit être de Cypré qu'il a gagné le continent asiatique, et la parole est, en dernier lieu, aux assyriologues.

M. St. Gsell a publié le T. IV de son *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, traitant de la civilisation carthaginoise. Le livre premier parle de l'agriculture, de l'industrie, du commerce; le livre II de la vie et des mœurs des Carthaginois, des dieux, du culte, des pratiques funéraires, du rôle historique de Carthage. Un grand nombre de questions dont on éprouvait quelque peine à se faire une idée nette y sont mises au point : par exemple celle du signe de Tanit, des diverses nécropoles, etc.

Le lecteur trouvera à la fin du volume un résumé développé qui ne peut être fait ici. Je me bornerai à signaler quelques opinions de nature à l'intéresser particulièrement.

L'Afrique était cultivée en céréales avant l'arrivée des Romains. A Carthage il a été trouvé beaucoup de ces silos dont parle l'auteur, il serait intéressant d'en conserver quelques-uns. L'olivier était cultivé dès le v^e siècle. L'étude sur la poterie est à signaler tout entière. Le mobilier funéraire manque d'originalité : «ils copient, copient toujours ».

De nombreux textes parlent du commerce considérable et de la richesse de Carthage. L'archéologie les infirme. Mais ses renseignements sont incomplets.

La population de Carthage était très mêlée. A ce sujet, l'auteur fait appel à l'autorité de Bertholon. On sait peu de chose sur l'architecture, en dehors des chapiteaux. Même stérilité, même paresse dans la sculpture que dans l'architecture et l'industrie. La foi ro-

maine et la foi grecque ne furent guère supérieures à la foi punique. Mais les Carthaginois étaient antipathiques et cruels.

Dans la formule *Tanit pene Baal*, les deux derniers termes seraient un nom de lieu. Il s'agit d'une déesse de la fécondité. Les deux cornes du symbole du caducée représentent le croissant lunaire (1).

Tanit fut probablement une divinité lunaire. Ce n'est pas certain. M. Gsell ignore si elle se confond avec Ashfart, mais pense que Junon, la déesse principale de Carthage, est *Tanit penè Baal*, qui était sûrement la compagne de Baal Hammon, la déesse aux deux cornes de bélier. La déesse Ops est une forme romaine de Tanit comme Saturnus l'est de Baal Hammon.

Le nom romain de Tanit fut *Celestis* : Tanit était probablement la forme africaine d'Astarté. Baal Hammon serait un dieu africain adopté par les Carthaginois. Le Melqart tyrien honoré à Carthage correspond à plusieurs divinités ou à la divinité polymorphe connue sous les noms d'Héraclès et d'Hercule. Eshmoun correspond sûrement à Esculape.

A travers les siècles, les Carthaginois sont demeurés fidèles aux divinités phéniciennes qui ont subi des influences africaines.

Il n'y avait généralement pas d'images des dieux dans les temples. La main levée est le geste de la divinité bénissant ou du fidèle priant. Le croissant montant entourant le disque représente les aspects de la lune. Le caducée est une enseigne tenue à la main ou exposée. Il représente le disque solaire sur le croissant lunaire.

Le signe de Tanit représente un autel (le triangle surmonté d'une barre, la table de l'autel) et un astre. Ce ne fut pas l'attribut exclusif de Tanit.

Les sanctuaires furent d'abord à ciel ouvert, puis disposés en portiques.

A signaler ensuite l'étude sur les sacrifices humains (p. 404), les stèles (p. 416), les pratiques funéraires (2), le rôle historique de Carthage.

Les documents renseignant sur Carthage sont insuffisants; Grecs et Romains ont exagéré sa puissance pour magnifier leurs propres efforts contre elle. Elle ne recherchait pas l'indépendance, ni la lutte. On a exagéré le nombre de sa population, sa richesse et sa

(1) J'ai indiqué l'analogie qu'il y a entre les hampes des étendards ou des cimes des coupoles de marabouts, formées par deux ou trois boules surmontées du croissant, et le caducée.

(2) L'auteur n'a pas cité les nécropoles de Gurza et de Bulla Regia.

puissance politique. Ses colonies étaient plutôt des comptoirs isolés. Son territoire ne couvrit qu'une partie de la Tunisie.

Néanmoins, Carthage a laissé une profonde empreinte dans le pays pendant des siècles : langue, symboles, forme des tombes, certains rites survécurent. La religion carthaginoise, avec sa divinité, placée au-dessus des autres, était un acheminement vers le monothéisme.

Le punique devait se parler encore quand survint l'invasion arabe, ce qui facilita la conquête.

IV

Civilisation romano-païenne

a) TUNISIE

J'ai découvert et déblayé en partie à *Carthage* (1) un vaste monument, long de 35 mètres, comprenant une chambre de captation, une galerie d'adduction et une longue salle offrant deux quais entre lesquels l'eau coule vers un grand réservoir. Une façade monumentale s'élevait en avant de cette fontaine dont la source est la première qu'on ait découverte à Carthage. C'est au-dessus de ce monument que le P. Delattre trouva deux mille amphores. Un mur de soutènement de 25 mètres de long, pourvu de contreforts, reliait la fontaine au mur de 40 mètres d'épaisseur, pourvu de redents, qui formait l'angle nord du mur de mer punique. La chambre de captation et la galerie paraissent être de l'époque punique, le reste de l'époque romaine.

A 100 mètres au S. de l'Odéon (2) et du terrain, en bas du dar Morali, sur la carte de l'inventaire des mosaïques, entre les rues 9 et 10, au S.-E. du groupe 653-1657 et au N.-E. du groupe 651-652, une mosaïque pavait une petite salle appartenant à un ensemble qui n'a pas encore été déblayé (3). L'auteur croit qu'il s'agit d'une représentation du cirque de Carthage, ce qui serait très intéressant quand on fouillera ce monument qui est loin d'avoir complètement disparu de la surface comme le dit M. Constans.

On y voit un vélum soutenu et mu par des cordages et qui couvrait seulement les gradins — ceux-ci sont dominés par deux temples — les *carceres*, à l'extrémité N.-O., la spina, la *meta secunda* avec ses trois cônes surmontés d'une boule et de monuments élevés

(1) *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 372.

(2) A. CONSTANS. *Mosaïque de Carthage représentant les jeux du cirque.*

(3) Située dans le groupe des ruines du théâtre et appelée donc à faire partie de cet ensemble, la mosaïque aurait dû rester sur place et devrait y être replacée.

sur elle, une statue de Cybèle assise étendant le bras vers la *creta* (ligne où se terminait la course). De l'autre côté de cette ligne une colonne porte une statue de la Victoire, effacée. Au delà, deux colonnes portent sept dauphins. De l'autre côté de la *spina*, en pendant, une architrave pareille portait sept œufs mobiles.

Entre les dauphins et l'extrémité de la *spina* un pavillon à trois pointes doit représenter les *jalae*, tours de bois situées entre l'euripe et les bornes (l'euripe était le bassin recevant l'eau versée par les dauphins).

Quatre chars sont figurés. L'auteur tire de leur position d'intéressantes conclusions sur la manière dont se passaient les diverses phases de la course.

A *Dougga*, les fouilles en avant du Capitole ont achevé de découvrir trois chapelles, dont deux latérales en abside, celle du milieu offrant 3 niches. En avant d'elles est une cour de 5^m 80 sur 5^m 50 entourée d'un portique dont la travée ouest offre un motif prophylactique : un feuillage avec le mot *APRONA*, en cubes noirs. L'entrée de ce côté est précédée de trois marches. En face d'elle, dans le portique, sont les trois niches. C'est un sanctuaire de type oriental. Le grand linteau de la porte offrait les mots : *Telluri aug. Sac.* On a trouvé une autre dédicace, à Pluton. Des fragments de portique fixent la construction du monument par *Botria Fortunata*, à l'époque de l'empereur Gallien. Il a été élevé sur l'emplacement de maisons (1).

Une mosaïque, trouvée dans la même ruine, représente six personnages dont deux, plus grands que les autres, se font face au milieu et versent un liquide qui est vert d'un côté, jaune de l'autre, dans des assiettes que leur tendent deux personnages placés entre eux. Derrière eux sont deux éphèbes, celui de gauche portant un vase, l'autre une branche et des fleurs. Les vases d'où est versé le liquide portent une inscription grecque en caractères latins que M. Merlin rétablit ainsi : *PIE ZESSES = utere felix*. Ces vases sont, en outre, ornés d'*hederae* dont la présence confirme le souhait (2).

A *Bulla Regia*, j'ai continué (3) à dégager l'entrée des grands thermes publics et découvert deux escaliers qui descendaient vers l'intérieur, à droite et à gauche du vestibule.

(1) ALF. MERLIN. *Bull. archéol.*, 1918, p. CLVI.

(2) ALF. MERLIN. *Bull. archéol.*, 1919, p. 11.

(3) D^r L. CARTON. *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 374.

Le grand monument situé à l'ouest des ruines et que Tissot identifiait à une forteresse punique paraît être un établissement de bains de l'époque romaine. Il présente un superbe soubassement orné d'une énorme corniche. Je n'ai rien trouvé qui rappelle les tours d'angles dessinées par cet auteur.

Dans une villa souterraine (1), une des salles offre une niche décorée de fresques où l'on distingue non pas un homard (comme je l'ai écrit dans cet article), mais un paon faisant la roue et occupant toute sa surface. A son pied est une mosaïque représentant un trident entre deux dauphins. Le sol de cette pièce offre une ornementation originale formée d'un bandeau de mosaïque figurant des tresses et encadrant des plaques rondes ou carrées de marbre multicolore. Dans la pièce voisine, une mosaïque très détruite offre encore un serpent entre deux javelots et le signe bien connu d'une hampe surmontée d'un croissant (2); des feuilles *cordiformes* ornent encore ces deux pièces. Toutes ces figures sont des *fascina* contre le mauvais œil. Le feuillage (*hedera*) se trouve dans les laraires de nombreuses habitations (3).

A *Sbeitla* (4), on a continué le dégagement de la rue allant du forum au théâtre, et celui des thermes.

A *Thuburbo Majus*, entre l'enclos ayant pu être une église et le petit sanctuaire dédié à une *Baalit* romanisée on a dégagé une grande place et un quartier dont les rues étaient coupées d'escaliers, et trouvé de nombreuses sculptures (5).

Aux environs de *Gardimaou* des fouilles pratiquées (6) par M. le capitaine Fradet auprès de la frontière algéro-tunisienne ont fait découvrir une série de *cellae* renfermant les débris de grandes statues en terre cuite et plusieurs stèles portant des inscriptions et des emblèmes dont une offre une dédicace à Saturne, une autre la représentation d'une échelle. Parmi les fragments de statues on remarque un mufle qui a dû appartenir à la déesse Sahhit. Il doit donc s'agir d'un sanctuaire analogue à celui de Siagu. Au

(1) D^r CARTON. *Bull. archéol.*, 1919, p. 42.

(2) Je crois que ce signe représente les deux cornes que les indigènes suspendent, de nos jours, aux portes de leurs maisons.

(3) A. MERLIN. *Bull. archéol.*, 1918, p. CLVII.

(4) ALF. MERLIN. *Bull. archéol.*, 1918, p. CLVII.

(5) ALF. MERLIN. *Ibid.*

(6) D^r L. CARTON. *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 338. *Note sur des édifices renfermant des statues en terre cuite...*

même endroit ont été découverts des dolmens et des villas ornées de mosaïques dont l'une représente un retour de chasse au sanglier.

A Gighis, dans une nécropole punico-romaine (1), on a trouvé des chambres funéraires à incinération renfermant des lampes, des vases et de belles verreries.

Dans l'*Extrême-sud*, un fortin romain fouillé à Remada par M. le lieutenant-colonel Donau a fait découvrir des fragments de tuiles à l'estampille de la *cohors II Flavia Afrorum*.

A 35 kilomètres au sud de Remada, à Sidi-Aoun, le même officier a trouvé auprès des restes d'un superbe mausolée une inscription de 197-198 montrant qu'un poste créé en ce point était gardé par la même cohorte (2).

Epigraphie. — Une inscription de *Thuburbo Majus* fournit le *cursum honorum* de C. Vettius Sabinianus, connu par un texte d'Henchir-bou-Cha (3).

M. Poinsot a donné la suite des textes privés de Thugga (4) relative aux anomalies orthographiques. Il a publié (5) deux inscriptions d'Aunobari qui donnent une sentence arbitrale sur une contestation de limites entre les habitants d'Aunobari et Julius Regulus.

M. Pallu de Lessert étudiant (6) plusieurs inscriptions dont deux textes de Souk-el-Abiod (Pupput) où il est question des vice-préfets, écarte de la liste de ceux d'Afrique une liste de personnages qui sont de simples vicaires. Seul L. Aradius présente le caractère de vice-préfet.

J'ai publié (7) plusieurs inscriptions de la *colonia Thuburnica*, dont une relative à un *Miles leg. vii : domo lepido regio in extreis (sic) finibus sepultus* (8).

(1) V. ci-dessus.

(2) *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1917, p. 238.

(3) *C. r. de l'Acad. des Inscr.*, 1919, p. 355.

(4) *Revue tunisienne*, 1920, p. 203.

(5) *C. r. Acad.*, 1920, p. 140.

(6) *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1917, p. 20.

(7) D^r L. CARTON, *Bull. archéol.*, 1918, p. 164

(8) De Carthage, fragments des listes m^{ms} relatives à la *cohors Iurbana*, *Bull. archéol.*, 1918, p. 144; un fragment de l'inscription des ethniques, *Revue tunis.*, 1919, p. 350; deux bornes milliaires de Thjbari, *Bull. archéol.*, 1919, p. CLXXIV; de Carthage : *Ibid.*, p. CCLXI; de Remada, relative à un *praesidium* de la *cohors Flavia Afrorum*, etc. *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1917, p. 238.

M. Toutain, étudiant (1) deux inscriptions de Tunisie, montre que le mot *Adoni* n'y désigne pas le dieu syrien, mais Saturne.

M. le D^r Vercoutre rapproche (2) une inscription des environs de Teboursouk portant un nom : *Volumnius*, et la figuration d'un *volumen* et remarque qu'il y a là l'association de deux idées dues à une consonnance d'appellation qu'on retrouve souvent chez les Romains (3).

Généralités. — M. Merlin a donné (4) un plan des édifices romains de Carthage bâtis sur des nécropoles puniques.

D'après M. Ch. Noël (5), l'*Eros* du Bardo serait celui de Lysippe.

Certains vases trouvés à El-Aouja (6) offrent sur leur goulot un relief représentant une tête de vieille femme dont la panse présente, sur l'un, l'image du canthare, Silène, un pygmée et un anguipède luttant à coups de pierres; sur un autre, l'inscription : *ex fo(rma) Nabigi*. Un troisième présente : Silène, deux Satyres nus dont l'un entraîne une femme, un Pan aux jambes de bouc dansant et jouant de la double flûte, deux femmes, une Ménade reculant devant un serpent sortant d'un ciste qu'elle tient et Cérés entre deux amours.

En aménageant les eaux de la source d'Hammam-Sayala, on a trouvé une inscription remontant au début du II^e siècle donnant le nom de *Menophon*, affranchi, *adjutor* des procureurs impériaux Licinius Maximus et Felicior.

M. Monchicourt pense (7) à ce propos que le nom de Sayala peut dériver du nom antique de la localité, qui était *Aquae Trajanae*.

b) ALGÉRIE

Une grande activité a régné, malgré la guerre, dans les fouilles d'Algérie, où l'on paraît devoir dorénavant employer hors de Timgad une partie des fonds qui étaient primitivement affectés à cette ruine (8).

(1) *Bull. archéol.*, 1919, p. CLXXVI.

(2) *Revue tunisienne*, 1920, p. 294 : Les jeux de mots chez les Romains.

(3) A propos de ce travail de M. Vercoutre, je signale un *lapsus* commis dans l'impression de ma précédente chronique (*Revue tunis.*, 1919). Il faut lire, p. 266 : guitare, de forme triangulaire, au lieu de rectangulaire.

(4) V. ci-dessus.

(5) *Rev. tunis.*, 1920, p. 305.

(6) MERLIN. *Bull. archéol.*, 1918.

(7) *Bull. archéol.*, 1919, p. 131.

(8) BALLU. *Bull. archéol.*, 1919, p. 52 : *Rapport sur les fouilles de 1917*, et *Revue Africaine*, 1920, p. 297 : *Rapport sur les travaux des fouilles de 1919*.

A *Rapidum*, quelques monuments ont été déblayés. A *Cherchell*, des détails intéressants ont été mis à jour dans le théâtre et le dégagement de l'amphithéâtre a été en partie effectué.

A *Khamissa* on a achevé le dégagement de grands thermes situés à l'ouest du *Forum novum*. Des tubes en terre cuite à section rectangulaire percés de trous sur les faces ne regardant pas le mur et la salle, étaient appliqués contre le premier pour la circulation de l'air chaud. On y a trouvé plusieurs inscriptions et statues dont deux rappelant Esculape et deux la Fortune.

Dans le forum de *Madaure*, sur lequel a été construit la forteresse byzantine, on a trouvé une colonnade, une rue dallée, la basilique judiciaire avec dix bases honorifiques, une fontaine. Au théâtre la *cavea* a été déblayée; le mur du *pulpitum* n'a pas d'exèdres.

De nouveaux bains ont été dégagés à *Lambèse*, ainsi que plusieurs habitations, dont une offre un escalier et de petits bains particuliers.

De grands thermes, d'une régularité remarquable, ont été mis à jour à *Djemala*. Il y a des parties admirablement conservées.

Des voies et des constructions ont été déblayées à *Timgad*.

A *Tipaza* (1) on a commencé quelques travaux de dégagement.

Musées. — Sont entrés au Musée d'Alger (1) : statue de femme drapée, torse de Silvain, torse de nymphe provenant de Tipasa, tête de femme de la nécropole d'El-Kantara, tête de jeune homme de Tipasa, bas-relief de Cherchell avec inscription grecque, bas-relief d'Alger. Un mosaïque de Tenès représentant une scène de chasse a été transportée au musée en 1914. D'autres inscriptions sont entrées au Musée.

Epigraphie. — Une inscription de Madaure, revue par M. Gsell, a été commentée par M. Franz Cumont (2). Il y est question de *cistipheri* de Bellone, analogues à ceux d'autres culles, notamment les mystères de Bacchus. C'étaient des fidèles qui portaient, dans les processions, le ciste mystique lequel était, ici, d'après le bas-relief accompagnant l'inscription, un panier d'osier fermé par un couvercle et orné d'un croissant.

A Madaure il y avait 13 *cistiferi*, dont un avait reçu le rang de *fanaticus* (serviteur célébrant les orgies), et 4 *canistrariae* ou cané-

(1) J. CARCOPINO, *Bull. archéol.*, 1918, p. 224.

(2) *C. r. Acad.*, 1919, p. 248. *Les cistiferi de Bellone.*

phores, femmes qui portaient le *canistrum*, corbeille plate contenant les objets sacrés.

Une inscription de Miliana mentionne (1) un nouveau *praeses* de la Maurétanie Césarienne. *M. Aurelius Victor*, année 224 de la province (=263), à l'aide de deux textes trouvés à Rome et à Bucarest. *M. Carcopino* établit son *cursus honorum*. Dédiée à *Fortunae reduci*, elle a montré que l'insurrection à laquelle elle a trait s'étendit en Maurétanie. Il conclut de ce texte qu'elle a duré jusqu'en 263 au plus tôt. La cause en fut due à la faiblesse de Rome résultant des compétitions entre les candidats à l'empire. La fin doit en être attribuée à la consolidation de l'empire par la victoire de Gallien.

M. Carcopino a donné (2) la lecture de trois inscriptions de Madaure dont l'une renferme les mots : *philosopho platonico*, probablement relative à Apulée.

Un autel trouvé récemment (3) dans la plaine de Sétif, et dédié à l'empereur Maxime, avait été transformé par des colons en table de mesure en y creusant deux cavités, l'une rectangulaire, d'une capacité d'environ 9 litres, l'autre circulaire, d'environ 5 litres.

Elles sont percées d'un trou dont l'irrégularité confirme cette règle que l'orifice le plus petit était destiné aux liquides et l'autre aux matières sèches et aux grains.

On y a tracé une inscription dont une partie est ainsi conçue : *semodium p(ublicum)* pour la cavité rectangulaire, et *urceum p(ublicum)* pour la circulaire.

L'auteur estime que ce *semimodius* était plus voisin du *modius* romain que de sa moitié; il semble y avoir là la persistance d'une mesure populaire.

Les donateurs de ces mesures étaient *magistri Medianorum*. La *respublica Medianorum* devait consister en fermes isolées et petits groupes de fermes.

Une mosaïque de Cherchell fait connaître (4) le nom des possesseurs d'une villa dans laquelle se trouvait la statue de l'Apollon Pythien, trouvée au même endroit : les *Thybridii Basiliani* ou *Thybridius* époux de *Basilianus*.

(1) J. CARCOPINO. *Revue Africaine*, 1919, p. 369.

(2) *Revue Africaine*, 1919, p. 24.

(3) J. CARCOPINO. *C. r. Acad. Inscr.*, 1919, p. 379 : *La table de mesures de Médiana*.

(4) R. CAGNAT. *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1917, p. 161.

Une inscription de Tivoli (1) se rapporte peut-être à *L. Tampius Flavianus* qui aurait été proconsul d'Afrique vers l'année 50. Le nom du légat de Numidie *Aurelius Decimus* se lit sur plusieurs textes africains. Il aurait été en fonctions sous Carin et Numérien, ou sous Dioclétien et Maximien (2).

M. J. Carcopino, à propos de l'inscription d'Aïn-Mellouk qu'il avait étudiée précédemment, répond (3) à la critique qu'en a faite M. Toutain. Il maintient que le chiffre CCCL ne correspond pas à une surface mais bien à une longueur.

Généralités. — MM. St. Gsell et A. Joly ont publié (4) la monographie d'Announa, ornée comme celle de Khamissa, publiée antérieurement, de grandes planches et d'un plan.

Après un exposé de l'histoire de l'exploration et du peu que l'on sait de l'histoire de cette ville, l'étude de son épigraphie conduit M. Gsell à un exposé de ce qu'était la vie dans ces petits centres africains. Les habitants en accédaient à de hauts honneurs dans la province et même à Rome.

Le pays, en apparence romanisé, demeura berbère. Le culte de Baal Hammon, sous le nom de Saturne, y fut en honneur, comme les divinités romaines ou celles importées de l'étranger, celui de la Mère des dieux entre autres.

La ville ne couvrait que 10 hectares, elle ne devait pas posséder de sources; les habitants auraient été aux sources voisines, comme le font encore les femmes kabyles. On n'a pas trouvé de thermes ni de salles de spectacles (5).

(1) R. CAGNAT. *Bulletin archéol.*, 1918, p. 134 : *Note sur deux gouverneurs d'Afrique.*

(2) Inscriptions de Khamissa, Madaure, Lambèse, Djemila, Timgad. *Bull. archéol.*, 1919, p. 52. — Double païenne et chrétienne de Khamissa. *C. r. Acad. Inscr.*, 1917, p. 346 (v. ci-dessus). — De Madaure, *Bull. archéol.*, 1918, CLXII, CLXY. — De Djemila, *Ibid.*, p. CLXXXIV, CLXXX, relative au gouverneur *M. Aurelius Cominius Cossianus* (210-211) par des corniculaires, bénéficiaires, un *advocatus*, un *décursion* de l'*Ala Favia*, etc. — Dédicace à Venus et à la Mère des dieux. *C. r. Acad. Inscr.*, 1918, p. 234. — De Timgad, *Revue Afric.*, 1920, p. 14. — De Guelma, Alger, Cherchell, *Bull. archéol.*, 1918, p. CCLVIII. — Grecque funéraire de Cherchell *ex-voto* grec à Serapis. *Ibid.*, p. CCLXIV.

(3) *Bull. archéol.*, 1918, p. 222.

(4) S. GSELL ET A. JOLY. Khamissa, Mdaourouch, Announa, III^e partie, *Announa*.

(5) Il me semble difficile d'admettre qu'une cité qui avait d'aussi beaux monuments n'ait pas construit d'aqueducs ni de citernes. Peut-être y avait-il, dans la partie non encore déblayée, un petit amphithéâtre, comme ceux que j'ai signalés à Thignica, à *Agbia* et *Colonia Thuburnica*, tellement modeste qu'il a pu échapper. Tous ces monuments ont pu être à la périphérie des ruines, comme à Thuburnic.

En dehors de grandes ruines, on a découvert ici une curieuse table de mesure, donnant le pied romain et la coudée royale égyptienne.

La maison des *Antistii*, dont un des membres fut gouverneur de la Germanie inférieure et deux membres furent consuls, renfermait un laraire.

Deux églises offrent d'intéressantes dispositions.

M. Martial Douël a publié, dans la *Nouvelle Revue* du 1^{er} novembre 1919, une description très intéressante des ruines de Madaure que devront se procurer tous les touristes désireux de ne pas s'en tenir à la sécheresse des guides.

A propos des origines de Constantine, M. G. Mercier (1) montre que le nom arabe de Constantine, *Qsentina*, ne vient pas de Ksar Tina, mais de Constantin. Ce sont les auteurs arabes qui, ne comprenant pas Ksentina, en ont fait Ksar Tina.

M. Maguelonne a étudié les principales voies romaines de la région de Tébessa d'après le Comm^e Guénin (2).

A propos de l'érection de la statue de l'empereur Constantin, faite en 1908, il fait (3) l'historique de la destruction de la ville par Maxence ou Alexandre et de sa reconstruction par Constantin.

c) MAROC

Découvertes. — A Volubilis, ont été découvertes (4) deux mosaïques, l'une représentant des scènes de pêche à l'épervier et à la ligne, avec le mot : PISCAT; l'autre offrant un sanglier tenant un canthare, c'est-à-dire un vainqueur recevant le prix de la victoire.

A Rabat, ont été découvertes des sépultures romaines ou punico-romaines (5). Les unes, à incinération, offraient, sous une dalle, une amphore ou deux amphores, dont les culs échanerés auraient été rapprochés, renfermant une urne cinéraire couverte d'une coupelle; des lampes à queue forée, et quelques objets. Les autres, à inhumation, étaient des cercueils en pierre, sans mobilier, avec stèle à fronton triangulaire du type phénicien ou néo-punique.

La nécropole de Chella (6) a été anciennement bouleversée. On n'en connaît que la partie romaine.

(1) GUSTAVE MERCIER. *Recueil de Constantine*, 1917-18, p. 27.

(2) *Recueil de Constantine*, 1917-18, p. 1.

(3) *Ibid.*, p. 209.

(4) HÉRON DE VILLEFOSSE. *Bull. Antiq. de France*, 1913, p. 161.

(5) CAGNAT ET CHATELAIN. *Bull. de la Soc. Nat. des Antiq.*, 1913, p. 156.

(6) HENRI BASSET. *C. r. Acad. Inscr.*, 1918, p. 300.

Épigraphie. — L'inscription funéraire d'une localité est peut-être relative à l'antique *Sala* (1).

d) TRIPOLITAINE

La *Revue archéologique* signale (2) les fouilles de thermes de Cyrène où on a trouvé une statue de Jupiter, et une inscription en l'honneur d'Hadrien trouvée à Chypre.

Près du fort de Tripoli, a été découverte une inscription néo-punique.

Le nombre et l'importance des statues est remarquable : Satyres, Hermès, Eros, Dioscure, Zeus, Trois Grâces, Athlète, Dionysos, Apollon, Athéna, Hygie, danseuse, Aphrodite, lion. En outre, une mosaïque.

Études générales. — A Ostie, dans le temple de Cérès (3), il y avait, sous le portique intérieur, des locaux séparés par des cloisons de bois, et qui servaient au commerce maritime des grains, comme on le voit par leurs mosaïques. Celles-ci offrent les noms des grandes compagnies maritimes, de marchands de grains étrangers, en relation avec le service de l'annonne, et d'associations de travailleurs du port : débardeurs, portefaix, cordiers, fournisseurs d'armements, etc. Plusieurs de ces textes citent des *navicularii* de *Misua* (Sidi-Daoud), *Musluvium* (près Bougie), Bizerte, *Sabrata* (près Gightis), *Gummis* (golfe de Carthage), *Syllectum* (Byzacène), *Curabis* (Courba).

A propos de stèles des environs de Medeïna, où est figuré le buste radié entre deux sphinx affrontés, M. Toulain (4) remarque que le caractère solaire de Saturne est confirmé par le fait que son nom est, chez les auteurs, la traduction de Baal. Cette fusion se serait opérée sous l'influence punique, et aurait présenté une intensité particulière dans la région de Mahtar-Medeïna.

Les sphinx affrontés, d'origine assyro-chaldéenne, étaient encore usités à l'époque romaine, groupés autour de la déesse syrienne

(1) *Bull. Antiq. de France*, 1913, p. 158. — Inscriptions de *Volubilis*. *Ibid.*, 1918, p. 189. — Deux, relatives à Mithra. *C. r. Acad.*, 1919, p. 439; l'une apprend qu'un détachement de soldats originaires de la Grande-Bretagne séjournait à *Volubilis*. — De *Volubilis*, relative à Probus et à la tribu des Baquates, *Ibid.*, p. 352.

(2) Juillet 1920, p. 140, d'après le *Notizario archéologico* du Ministère des Colonies, à Rome.

(3) HÉRON DE VILLESOSSE. *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1918, p. 245. *La mosaïque des Narbonnais*. — *Ibid.*, 1917, p. 178.

(4) *Bull. archéol.*, 1919, p. 101. *Notes d'archéologie africaine*.

et d'autres divinités en rapport avec elle, ce qui explique leur présence sur des ex-voto à Saturne.

A Khenchela, l'antique Mascula, ont été trouvées des stèles offrant l'arbre entre deux animaux affrontés, qui est d'origine orientale. Les Phéniciens employaient ce symbole. Chaque peuple prenait l'arbre qui lui était le plus précieux. Ici, la déesse de la nature est représentée par un palmier.

A ce propos, M. Toutain dit qu'il renonce à considérer le symbole de Tanit comme une réduction géométrique de sa forme anthropomorphe (1).

V

Christianisme

a) TUNISIE

Découvertes. — Une lampe, trouvée à Carthage, représente la résurrection de Lazare : Christ tenant la croix de la main gauche et étendant la droite vers une momie (2).

Un plomb byzantin offre un aigle aux ailes éployées (3).

Epigraphie. — Le R. P. Delattre a trouvé un grand nombre d'épigraphes chrétiennes dans la basilique de St-Cyprien (près de Sainte-Monique (4).

M. E. Bertholon a étudié quelques *exagia solidi* envoyés par le P. Delattre. L'un d'eux porte les mots : *usuales integri solidi i i i*, qui signifie : poids exact de trois sous-étalons d'après l'étalon usuel. L'auteur en conclut que dans les paiements on recourait à la balance et qu'il y avait deux monnaies étalons de compte. L'irrégularité du poids effectif des sous d'or comptait donc peu (5).

(1) C'est évidemment l'inverse qui s'est produit, le signe triangulaire ayant évolué de manière si évidente vers la forme humaine du dédicant tenant une palme, comme je l'ai indiqué d'après les stèles que j'ai découvertes à Thugga. V. CARTON. *Nouvelles Archives des Missions Scientifiques*, t. VII. *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, p. 426 et suiv.

(2) HÉRON DE VILLEFOSSE. *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1917, p. 136.

(3) *Ibid.*, p. 146.

(4) HÉRON DE VILLEFOSSE. *Bull. Soc. Nat. Antiq. de France*, 1917, p. 168. — P. DELATTRE. *Revue Tunisienne*, 1919, p. 203, 278, 287, 373. — Autres inscriptions de Carthage : Poids byzantin. *Bull. Antiq. de France*, 1918, p. 45. — Plombs de bulle : *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1913, p. 129, 143, 159; 1917, p. 107, 156, 163, 211, 218, 242. *Bull. archéol.*, 1918, p. cclx.

(5) *Bull. archéol.*, 1918, p. 238. *Notes sur quelques exagia solidi de l'époque constantinienne.*

b) ALGÉRIE

Découvertes. — A *Tébessa*, on a repris les fouilles de la grande cour entourant l'église basilique, ainsi que du chemin de ronde (1).

A *Madaure*, le fort byzantin est une très belle construction offrant d'intéressantes dispositions. On y a trouvé plusieurs statues et de nombreuses inscriptions (2).

Epigraphie. — A *Ksiba Mraou*, l'ancienne *civitas Pophensis*, a été découverte l'épithaphe d'un clerc de condition modeste, *Rogatianus*, avec d'étranges formules : *ab ortu vitae : in functionis diem* (anniversaire de sa mort) *minister altaris* (sacristain ?) *vixit in Ecclesia* (a passé sa vie dans l'église) *In pace accersitus* (appelé auprès de Dieu) (3).

Une pierre de *Timgad* offre une nouveauté épigraphique : *Christus medicus*, le Christ médecin des âmes et du corps (4).

Aux environs de *Miliana*, dans une église détruite pour la plantation d'une vigne, un couvercle de sarcophage offrait une croix en creux dans une couronne, avec une inscription :

pa(ssi) n(onas) a(priles) ou a(ugustas) et coronati, et à côté : *Petite me(n)sa(m) marturou(m). Renatus et Optata*. Date : iv^e siècle (5).

M. Reygasse a découvert, dans les environs de *Tébessa*, les fragments d'un très ancien manuscrit latin du iv^e siècle; l'écriture est en semi-onciale. C'est un texte théologique qu'on suppose être l'œuvre d'un Père latin peu connu : *Nicetas de Remesiana* (6).

Une inscription de *Madaure* est relative à un soldat de la 3^e légion *augusta*; elle date du iv^e siècle; toutes les autres épithaphe des vétérans sont postérieures. Il est question ici d'un tombeau commun : *veteranorum memoria*; il est fait allusion à sa foi catholique : *catholicae legi* (7).

c) OUVRAGES GÉNÉRAUX

Dans un conflit juridique, entre deux sectes de donatistes, il est question d'un certain *Flavius sacerdos*, que M. Pallu de Lessert

(1) ALB. BALLU. *Rapport sur les fouilles exécutées en 1917*, p. 52.

(2) *Ibid.*, p. 60.

(3) P. MONCEAUX. *C. r. Acad. Inscr.*, 1919, p. 248.

(4) PAUL MONCEAUX. *C. r. Acad. Inscr.*, 1920, p. 75. Sur une inscription double, païenne et chrétienne. — *Ibid.*, 1917, p. 376.

(5) *Ibid.*, p. 122.

(6) *C. r. Acad. Inscr.*, 1918, p. 240.

(7) *C. r. Acad.*, 1919, p. 142.

croit être le fils d'un *Flavius Ahodinus Primus*, proconsul d'Afrique entre 390 et 393 (1).

M. Paul Monceaux a publié le tome cinquième de sa remarquable *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, que je ne puis analyser ici. Il y traite de Saint Optat et des premiers écrivains donalistes. J'ai remarqué l'esquisse du caractère si curieux de Donat.

Le même auteur a fait une étude sur « la procédure établie en matière de vol et les pénalités appliquées d'après Saint Augustin » (2).

D^r CARTON.

(1) *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1917, p. 146.

(2) *Bull. Soc. Antiq.*, 1913, p. 108.
